

POUR LES MUTILES DU TRAVAIL

A plusieurs reprises, la Chambre et le Sénat ont eu à régler sur la situation de certaines catégories de mutilés du travail...

Une loi du 15 juillet 1924 avait institué à partir du 1er juillet 1924 des allocations temporaires pour les congédiés du travail atteints au moins de 50 % d'incapacité...

La loi du 30 juin 1924 a prorogé les effets de la loi du 15 juillet 1924 et a en outre accordé l'allocation à partir de 30 % d'incapacité...

La Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale est d'avis de proposer des propositions diverses qui tendent à améliorer la loi du 30 juin 1924...

Il est en effet incontestable que, actuellement, l'ouvrier blessé au cours de son travail et atteint d'une incapacité partielle ou totale ne touche pas la somme qui, devant se voir attribuer au fonction de son salaire d'aujourd'hui...

D'autre part, la Chambre vient d'être saisie d'un rapport de M. Lafas au nom de la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale...

Environ 3.500 mutilés du travail bénéficient de cette réforme dont le coût serait supporté par le fonds de majorations des rentes...

Le Sénat a la Commission, en accord avec le Gouvernement est d'avis de voter la loi...

Il se peut que la transaction intervenue en attendant que soient rapportés d'autres renseignements intéressants les mutilés du travail...

Charles GONIAUX, Député du Nord.

Le crime de la rue de Gand devant les Assises du Nord

Comme le chien de la cabaretière n'avait pas, il pensa qu'elle se disputait comme cela se produisit parfois avec son amant, un Polonais, nommé Novak...

La cabaretière accusa son meurtrier

Les 5, 6 et 7 juin, Dher, un Angele, dont l'acte était légèrement amélioré, fut entendu par le juge d'instruction...

Constatation et charges troublantes

Peu après le crime, le frère de la victime, le sieur Dhenin Léon ramassait, non loin du corps de son frère...

L'accusé devant ses juges

La Cour n'a pas encore fait son entrée. Les juges du jury sont vides. Seul dans la box des accusés, J.-B. Acke sur le bord banc de chêne...

Le crime de la rue de Gand devant les Assises du Nord

Comme le chien de la cabaretière n'avait pas, il pensa qu'elle se disputait comme cela se produisit parfois avec son amant, un Polonais, nommé Novak...

La cabaretière accusa son meurtrier

Les 5, 6 et 7 juin, Dher, un Angele, dont l'acte était légèrement amélioré, fut entendu par le juge d'instruction...

Constatation et charges troublantes

Peu après le crime, le frère de la victime, le sieur Dhenin Léon ramassait, non loin du corps de son frère...

L'accusé devant ses juges

La Cour n'a pas encore fait son entrée. Les juges du jury sont vides. Seul dans la box des accusés, J.-B. Acke sur le bord banc de chêne...

Le crime de la rue de Gand devant les Assises du Nord

Comme le chien de la cabaretière n'avait pas, il pensa qu'elle se disputait comme cela se produisit parfois avec son amant, un Polonais, nommé Novak...

La cabaretière accusa son meurtrier

Les 5, 6 et 7 juin, Dher, un Angele, dont l'acte était légèrement amélioré, fut entendu par le juge d'instruction...

Constatation et charges troublantes

Peu après le crime, le frère de la victime, le sieur Dhenin Léon ramassait, non loin du corps de son frère...

L'accusé devant ses juges

La Cour n'a pas encore fait son entrée. Les juges du jury sont vides. Seul dans la box des accusés, J.-B. Acke sur le bord banc de chêne...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Médisant et jaloux, le président Bresson, précédé à l'interrogatoire de Acke. Il en ressort que l'accusé n'a pas d'ennemis qui peuvent lui nuire...

Un vilain monsieur

Le Tour de France cycliste

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le classement général

Voici le classement général après la 8e étape (Bayonne-Luchon) des 64 coureurs qui restent adhérents :

- 1er, Adelin Benoît, 92 h. 53' 59"; 2e, Ottavio Bottecchia, 92 h. 53' 33"; 3e, Omer Huysse, 93 h. 23'; 4e, Franz, 93 h. 23'; 5e, Beckmann, 93 h. 33'; 6e, Dejonghe, 93 h. 33'; 7e, Ballenger, 93 h. 33'; 8e, Aymo, 93 h. 43'; 9e, L. Bayse, 93 h. 53'; 10e, Gray, 94 h. 03'; 11e, Schiller, 94 h. 13'; 12e, F. Pellissier, 94 h. 13'; 13e, Verdyck, 94 h. 23'; 14e, Christophe, 94 h. 23'; 15e, Despontin, 94 h. 23'; 16e, Tourist-Routiers, 94 h. 23'; 17e, Gordini, 94 h. 23'; 18e, Rosenthal, 94 h. 23'; 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e.

Le classement des touristes-routiers

1er, Léon Despontin, 94 h. 44' 59"; 2e, Gordini, 95 h. 01' 26"; 3e, Rossignol, 95 h. 01' 46"; 4e, Dher, 95 h. 29' 29"; 5e, Canovs, 97 h. 06' 18"; 6e, Touzard, 97 h. 43' 30"; 7e, Berni, 97 h. 43' 30"; 8e, Arnoult, 97 h. 43' 30"; 9e, Carleau, 98 h. 30'; 10e, Francini, 99 h. 27' 01".

L'étape Bayonne-Luchon

Voici le palmarès de l'étape depuis la création : 1913, Thys; 1914, Lambot; 1919, Barthélémy; 1920, Lambot; 1921, Heughebaert; 1922, Alavoine; 1923, Alavoine; 1924, Bottecchia; 1925, de Wit.

La moyenne du vainqueur

Le vainqueur d'hier, A. Benoît, ayant couvert les 326 kilomètres de Bayonne-Luchon, en 15 h. 18 m. 30 s. a marché à une allure moyenne de 21 km. 283 à l'heure.

Les nouveaux projets financiers

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une surprise : le franc fut en hausse hier

Un mouvement de hausse du cours du franc, hier, a causé quelque surprise. Le livre et le dollar qui cotaient mercredi clôture, 108,75 et 228, ont en pour cours jeudi à 10 heures, 109,45 et 230.

Deux milliards d'avances nouvelles à l'Etat

Ce ne sont certes pas les projets d'emprunt qui ont fait monter les cours de notre devise; c'est la hausse du franc attribué en grande partie à ce fait que les milieux financiers de New-York ont été vivement impressionnés par la démarche de notre ambassadeur à Washington.

Deux milliards d'avances nouvelles à l'Etat

D'autre part, le bilan hebdomadaire de la Banque de France fait mention d'une nouvelle avance à l'Etat, de deux milliards 50 millions de francs et d'une augmentation de 799.388.000 de francs de la circulation fiduciaire.

Pour faire des économies

Paris, 2. — Le Journal Officiel a publié demain un décret instituant un comité supérieur d'enquête auprès du ministre des Finances et sous son autorité.

L'Angleterre va nous présenter sa note

Londres, 2. — Le Times a publié l'information suivante : A la requête de la Trésorerie, le gouvernement anglais vient de faire la fin de semaine dernière, des notes à toutes les puissances européennes qui n'ont pas encore fait des arrangements pour la discussion du remboursement de leurs dettes à l'égard de la France.

Deux mineurs déshérités à Charleroi

Bruxelles, 2. — De notre correspondant particulier. — Jeudi matin deux ouvriers s'étaient fait ramener au charbonnage Sacré Madame à Charleroi.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

EN DEUX LIGNES

Paris, 2. — Association inspecteurs commissariats Paris et Banlieue constitués au syndicat. — Président République a offert hier, un déjeuner en l'honneur des commissaires de police.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

EN DEUX LIGNES

Paris, 2. — Association inspecteurs commissariats Paris et Banlieue constitués au syndicat. — Président République a offert hier, un déjeuner en l'honneur des commissaires de police.

A la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'impôt sur le revenu

La commission rendra l'article 40 bis l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers est perçu sur le montant des remboursements et amortissements effectués par les sociétés et collectivités effectives sur le montant de leurs actions. Le Sénat avait disjoint cette disposition.

La Fédération S.F.I.O. du Cher se prononce contre les projets Caillaux

Bourges, 2. — La Fédération Socialiste du Cher (S.F.I.O.) s'est prononcée en faveur de l'adoption des projets de M. Caillaux et contre la cessation de la politique de soutien; sans que cette attitude impliquant une opposition systématique du groupe à l'égard de l'ensemble du gouvernement qui s'attache à réaliser l'assainissement financier par des mesures rigoureuses à l'égard des classes possédantes.

Le Congrès National Socialiste remis au 15 Août

Paris, 2. — La Commission administrative permanente du Parti Socialiste dans sa séance de ce soir a décidé de tenir le congrès national du parti seulement le 15 août. Cette décision a été prise à la suite d'une proposition de l'ensemble des fédérations qui se tiendrait de la date du 12 juillet en raison de l'imminence des élections cantonales.

Les 8 heures du personnel de surveillance et de contrôle des mines

Paris, 2. — La Commission des Mines a entendu M. Jean Mouton qui expose les conclusions de son rapport sur une proposition de résolution de François LEFEBVRE, tendant à l'application stricte de la loi du 23 juin 1919 aux employés des mines.

La Commission a fait ensuite une résolution rédigée par M. Mouton, invitant le Gouvernement à publier un règlement d'administration publique en vue de réglementer la durée du travail du personnel de surveillance et de contrôle des entreprises minières par l'application de la loi de 8 heures et en limitant au strict minimum les dérogations qui seraient reconnues indispensables, après consultation des organisations ouvrières et patronales, et qui ne devront s'appliquer qu'aux travaux qui incombent à ce personnel à l'extérieur.

M. AMADE, NOMME SOUS-PRÉFET DE MOLSHEIM

Paris, 2. — M. Amade, conseiller de Préfecture du Pas-de-Calais, est nommé sous-préfet de Molsheim, en remplacement de M. Degay.

Le Parti Socialiste GAGNE DU TERRAIN EN HOLLANDE

Amsterdam, 2. — Voici les résultats des élections générales de la seconde Chambre. Protestants orthodoxes, 20.000 voix; catholiques, 13.000 voix; socialistes, 1.000 voix; libéraux, 1.000 voix; communistes, 1.000 voix.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

DERNIERE HEURE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La propagande pour le nouvel emprunt

UNE PREMIERE CONFERENCE AVEC LES GRANDES BANQUES A EU LIEU

Paris, 2. — M. Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a présidé aujourd'hui la première conférence en vue de l'organisation de l'emprunt de consolidation des Bons de la Défense nationale.

La conférence, commencée à 5 heures, a pris fin à 6 heures 30.

La taxe sur le chiffre d'affaires

La Chambre adopte sans débat divers articles. On réserve les articles 47 K à 47 S qui concernent les questions les plus importantes relatives à la loi sur le chiffre d'affaires.

L'augmentation des licences des débitants est repoussée

MM. Antoine BOREL et BARRIE présentent des observations sur l'article 50 bis. Les sucres augmentent la fabrication des spiritueux. Basé de vin sont frappés d'une taxe complémentaire de 30 francs par 100 kilos qui sera perçue à l'inférieur par le service des contributions. Ils ont demandé l'ajournement de la Commission et le Gouvernement sur une modification de texte.

Séance de nuit

La Chambre rentre en séance à 21 h. 40 pour en finir avec le budget. Elle réduit de 50 % les taxes prévues par la loi sur la recette des spectacles.

Les taxes sur les assurances

On revient aux articles relatifs à l'établissement d'une taxe spéciale sur les Compagnies d'assurances. La Chambre avait voté sur la proposition du Gouvernement une taxe spéciale sur les Compagnies d'assurances et devant être entièrement supportée par elles. La Commission propose une modification de l'article 33.

Le Parti Socialiste GAGNE DU TERRAIN EN HOLLANDE

Amsterdam, 2. — Voici les résultats des élections générales de la seconde Chambre. Protestants orthodoxes, 20.000 voix; catholiques, 13.000 voix; socialistes, 1.000 voix; libéraux, 1.000 voix; communistes, 1.000 voix.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN GREVE

Marseille, 2. — Les garçons de cafés et restaurants sont en grève depuis hier matin. Ils réclament, pour les limonadiers, 240 fr. par mois et la journée de huit heures pour les garçons de restaurant 30 fr. par jour et 10 fr. 100 sur la recette.

LES GARÇONS DE CAFE DE MARSEILLE SONT EN